



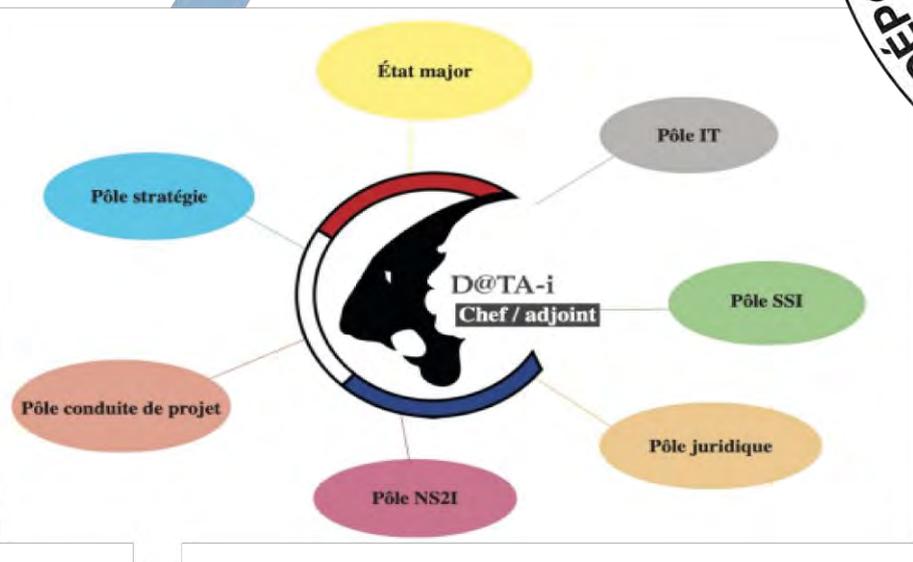
Police

Site web: <http://unsa-police.fr/>



Compte-rendu d'audience du 28 juin 2021 - Paris.

DCPJ / D@TA-i



Bureau FSPN-SI / Services Centraux et Territoriaux Spécialisés du MI personnels affectés CAPL FSPN (DCPJ, DCPAF, DCSP-SCRT, SDLP, STSI, DNUM, SAILMI, DCI, IGPN, DG, SNEAS, SCA, RAID, SNPS, DSR, DICOM, DGSCGC..) et personnels affectés CAPL DGSI (centrale et services territoriaux)

Ministère de l'Intérieur - Bureau UNSA Police SERVICES CENTRAUX (FSPN-SI)

11 rue des Saussaies, place Brossollette, 75008 PARIS / 40 av des terroirs de France 75012 PARIS

Compte-rendu de la réunion avec la cheffe de service de la DCPJ / D@TA-i, Madame Christine DUFAU.

En présence des autorités des ressources humaines du service.

Délégation syndicale UNSA Police

- Bureau UNSA Police FSPN-SI (adjointe au chef du bureau) : Fatima.
- Délégués de Service DCPJ D@TA-i : Mireille CALBA, présente en déplacement au siège DCPJ, Sandrine ROCHE (excusée), Olivier BEGUE (excusé)

Le D@TA-i, implanté en grande majorité sur le site d'Ecully (69), le Département des Technologies Appliquées à l'investigation est actuellement en pleine évolution. Constitué de personnels issus de la DND2CPT, de la SDRES et de la chaîne SSI, ce service pilote au cœur des projets technologiques portés par la DCPJ requiert depuis sa création toute l'attention de notre organisation syndicale de par l'engagement et le suivi permanent de nos délégués locaux.

Lors de cette audience les points suivants ont été abordés :

• ASA garde enfants malade :

La politique de la D@TA-i concernant les ASA jours enfants malades faisait l'objet de refus systématique jusqu'à présent (sauf hospitalisation...). Ces autorisations spéciales d'absence sont pourtant nécessaires pour les parents policiers à l'instar de bien d'autres services qui les octroient de droit.

La cheffe de service nous indique que les ASA jours enfants malades seront à présent étudiées au cas par cas suivant la situation de l'agent "famille monoparentale, difficultés personnelles.... Seules les hospitalisations feront l'objet d'un avis favorable systématique.

• Sécurisation du site d'Ecully :

Suite aux attentats de Nice et de l'assassinat du professeur Samuel Paty, il a été mis en place des tours de garde armées pour la sécurisation du site d'Ecully. Nous sensibilisons les autorités sur les inconvénients des tours de garde armées du site à savoir l'iniquité entre les fonctionnaires qui se voient pour certains affectés davantage à ces tâches que d'autres.

Nous proposons la production d'un tableau sur une période de 6 mois pour une meilleure gestion du planning des tours de garde armées entre chaque agent.

La cheffe de service est très attentive à nos doléances. Elle nous précise que les tours de garde du matin sont effectués par des réservistes. La faisabilité de cette proposition sera soumise au chef du SNPS compétent en la matière (responsable du site).

Le SNPS nous a également informés que des budgets supplémentaires ont été demandés pour le renforcement de cette sécurisation par des personnels réservistes pour occuper la plage horaire de soirée.

- **Prévisionnel recrutement d'effectifs :**

Nous interrogeons la cheffe de service sur l'expression de besoin en personnels formulée par le service.

Madame DUFAU nous indique qu'aucune prévision de recrutement d'effectifs du CEA n'est envisagée dans les deux ans à venir. Seuls les partants seront remplacés selon les directives imposées par la DRCPN en termes d'ETP (emploi temps plein).

- **Emploi de personnel réserviste :**

Nous sollicitons Madame DUFAU sur le maintien des emplois de réservistes pour le service.

Madame DUFAU nous indique que la demande de renouvellement du budget de l'enveloppe des réservistes est reconduite pour la gestion des fichiers.

- **Cartographie OPJ à la D@TAi :**

L'UNSA Police a saisi les services RH de la DCPJ en ce qui concerne le besoin d'une cartographie OPJ sur le D@TA-i. A ce jour nous n'avons toujours pas obtenu de réponse précise pour cette thématique suscitant bon nombre d'interrogations de la part des personnels du service. Nous avons sensibilisé sur l'importance de cette habilitation OPJ au quotidien dans l'exercice de leur mission.

Madame la cheffe du service nous indique ne pas avoir été consulté concernant les postes qui seront cartographiés OPJ au sein du service.

• **Télétravail / postes NOEMI:**

Nous sensibilisons sur l'augmentation du déploiement des postes "NOEMI" dans le cadre du télétravail.

Madame DUFAU nous précise que les postes "NOEMI" ont pour vocation première, la mobilité de l'agent lors de ses déplacements dans le cadre de réunions.

Le télétravail reste envisagé néanmoins plusieurs critères seront nécessaires, à savoir la faisabilité des missions, l'indépendance de l'agent dans les tâches à effectuer, la confiance accordée à l'agent, la santé...

• **Primes de Résultats Exceptionnels / Lettres de félicitations :**

L'UNSA Police souhaiterait une visibilité sur l'attribution des primes de résultats exceptionnels; PRE (de groupe et individuel).

Nous sensibilisons plus généralement sur l'utilisation plus décomplexée de tous les "outils" de management ceci afin d'encourager, fidéliser et remercier les personnels ; tel que l'avancement, les gratifications, la PRE, lettres de félicitations...

Madame DUFAU indique que chaque groupe est éligible à la PRE collective. Elle nous précise également que seules les personnes primées sont informées de l'attribution de la PRE, qu'il s'agit de nouvelles directives du ministère instaurées depuis 1 an. Ces listes restent consultables par les organisations syndicales au sein des services RH de la DCPJ.

Depuis l'arrivée de Mme DUFAU, des lettres de félicitation ont été remises aux agents concernés, cette pratique se généralisera à l'avenir pour les personnels.

• **Cohésion et bien-être du personnel :**

Nous souhaitons que la cohésion et la convivialité au service ne soient pas perverties de son esprit initial. Nous avons constaté que des moments de convivialité ont été décomptés du temps de travail par une partie de la hiérarchie occultant les bienfaits de ces moments dans un service de police.

La cheffe de service nous rassure qu'à l'avenir ces moments de convivialité ne feront plus l'objet de décompte de temps.

• **Matériel/ Travaux :**

L'UNSA Police souhaiterait qu'une partie du mobilier extérieur usagé utilisé dans cadre de la restauration soit remplacé. (Nous avons d'ores et déjà sollicité le chef du SNPS. Cette demande n'a pas été budgétisée, cette dernière sera proposée aux autorités sur le prochain budget.

Madame DUFAU nous répond que cette partie est également du ressort du SNPS. Une demande dans ce sens sera formulée au SNPS pour connaître la faisabilité de ce projet et en connaître les délais.

• **Interrogation sur l'acquisition de systèmes de climatisation et chauffage :**

Des travaux sur le système d'aération validés sont prévus sur une période de 4 ans. Dans l'attente de la fin des travaux, la D@TA-i a acheté deux rafraîchisseurs en test. Si cela s'avère concluant ils seront généralisés dans les bureaux des agents.

De plus Mme DUFAU nous précise son souhait de faire remplacer les revêtements des sols (Moquette par un nouveau revêtement). Ces travaux devraient se réaliser dès que les gaines seront posées.

• **Dossiers individuels :**

Nous avons abordé les dossiers individuels en ce qui concerne l'avancement et certaines demandes spécifiques. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués locaux.

Le bureau FSPN-SI

Si vous souhaitez des informations sur le service

lien INTRANET : <http://intranet-pj.minint.fr/index.php/services-centraux/datai>

ou contactez nos délégués.

